

PROJET DU RENFORCEMENT DE MICRO-ENTREPRENARIAT POUR JEUNES
DEFAVORISES DU SECTEUR INFORMEL

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
Renforcement des capacités institutionnelles

SERVICE DE CONSULTANTS
Don No. Fonds fiduciaire **TF015089**
Appel à Manifestations d'intérêt

Le Royaume du Maroc a reçu un don du Fonds de transition de Deauville administré par la Banque mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat d'un cabinet firme pour l'Unité de Gestion du Projet Relatif au renforcement de micro-entrepreneuriat pour jeunes défavorisés du secteur informel au Maroc.

La principale responsabilité du consultant firme est de fournir le renforcement des capacités du personnel du MJS chargé de l'exécution du projet, des ONG/OCB chargées de la mise en œuvre, et d'autres parties prenantes des secteurs publics et non publics au niveau local pour planifier et gérer les interventions auprès des jeunes entrepreneurs, notamment la formation et l'assistance technique continue dans plusieurs régions d'interventions.

Le consultant a la responsabilité de l'encadrement de deux types d'acteurs: les prestataires directs auprès des jeunes (ONGs, OCBs, structures privées, etc.) et les responsables institutionnels relevant du MJS au niveau central et territorial, les cadres de l'Entraide Nationale impliqués dans le projet, les organes de l'INDH intéressés ainsi que d'autres entités concernées sur les régions convenues.

Le prestataire travaillera en concertation étroite avec le chef de projet ainsi que les coordinateurs régionaux du projet. A cet effet, le consultant devra réaliser les activités suivantes :

1. Développement des outils d'évaluation du marché
2. Développement des modules de formation et des outils d'appui technique pré et post création
3. Développement des outils de l'assistance technique aux différents acteurs
4. Assistance technique aux prestataires de services et cadres institutionnels
5. Réalisation du système d'information et renforcement des capacités pour le suivi-évaluation

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) invite les Cabinets de Consultants à manifester leur intérêt à fournir les services demandés. Les consultants doivent fournir les informations qui justifient qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services objets de la présente sollicitation de manifestation d'intérêts en envoyant leur Manifestation d'intérêt à l'adresse indiquée ci-dessous. Ils doivent également indiquer clairement sur le pli fermé qu'ils adressent au MJS

Projet du renforcement de micro-entreprenariat pour jeunes défavorisés du secteur informel - Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles.

A l'attention de M. Younes El Jaouhari, Directeur du projet

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), chargé de l'exécution du Projet, invite les bureaux d'études admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés sont priés de fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de ces services (Brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Les critères pour la constitution de la liste restreinte sont :

- 1) des références avérées en matière de formations et d'assistance technique dans les domaines relevant de la création de la micro entreprise
- 2) des outils efficaces d'organisation institutionnelle et d'implémentation de programmes d'ampleur nationale
- 3) Expérience dans le travail avec la Société civile et avec les institutions et les autorités locales dans les regions.

Il est porté à la connaissance des consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives de Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID (version Janvier 2011) relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC) telle que décrite dans les Directives susmentionnées. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres bureaux d'études pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Pour plus d'informations, les consultants sont priés de contacter M. Abderrahim Mellouki du MJS au **05 37 68 08 48**, du lundi au vendredi et de **9h00 à 16h00** ou par courrier électronique (e-mail) au -----

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le : 28 février 2014 à 10h00 et porter expressément la mention : "**Projet de Renforcement De Micro-entreprenariat Pour Jeunes Défavorisés du Secteur Informel**".

**Ministère de la Jeunesse et des Sports, Avenue Ibn Sina, Agdal -
Rabat**

Tel : 05 37 68 08 48

Fax : 05 37 68 06 74

E-mail: autoemploijeunes@mjs.gov.ma